

Courrier des lecteurs

L'équipe de Décideurs vous invite à envoyer vos réactions sur les dossiers abordés dans ses pages. Positives ou négatives, faites-nous part de vos expériences. Écrivez à :
Décideurs en Gériatologie, 23, rue Galilée, 75116 Paris.



- ⊙ **Le Dr Bernard Pradines**, gériatre exerçant en SLD à Albi depuis 1991, souhaite partager son point de vue ironique au sujet de la prise de décisions. Un regard franc sur le monde du travail et notamment la fonction de management !

« J'ai parfois perçu quelque embarras au cours des processus de décision. Je voudrais apporter ici ma modeste contribution à l'amoindrissement de ces difficultés.

1. Avant la décision

Faites tout d'abord savoir pendant longtemps qu'il est trop tôt pour prendre la moindre décision sur le sujet attendu. Dites aussi que tout le monde sera consulté en temps utile. Ajoutez que rien ne presse et que les concertations nécessaires auront lieu quand il conviendra. Clamez votre volonté de travail en équipe, par exemple à l'aide de tous les préfixes du mot « disciplinaire » : concertation pluridisciplinaire, multidisciplinaire, interdisciplinaire. Cela laissera penser que chacun sera consulté.

2. Lors de la décision

Dès que la décision doit être prise, ne dites plus rien ! Choisissez soigneusement vos conseillers et vos interlocuteurs. Bien intéressés, bien triés, bien liés, bien soumis, bien discrets.

N'attirez plus l'attention sur le sujet ! Au contraire, faites diversion si vous le pouvez. Réactivez au besoin quelque chahaut oublié ou quelque conflit latent qui occupera l'attention par ailleurs.

Appuyez-vous sur les divisions plutôt que sur l'harmonie afin de pouvoir travailler en paix et décider à votre aise sans que le bruit vous indispose.

3. Après la décision

Une fois la décision prise, dites qu'il est trop tard pour revenir dessus. Affirmez que tout s'est passé dans les règles et que seuls les grincheux ont volontairement dédaigné la concertation. Jamais d'attaque personnelle caractérisée. Interrogez-vous seulement à haute voix sur le point de savoir si les attitudes négatives ne sont pas liées à un état d'esprit contestataire ou idéologique. Un autre argument bien pensé est celui du mal-être psychologique ! Evoquez le fait que certains ne dédaignent pas d'adopter la posture avantageuse de la victime. Diffusez l'idée qu'une attitude revendicatrice, aussi sincère soit-elle, n'a jamais entraîné de décision valable et constructive.

Ne revenez jamais sur votre décision ! En cela, soyez en étroite communauté de vue avec vos collègues au nom de la solidarité corporatiste. Sans jamais prononcer ces vilains mots, cela va sans dire.

Ne faites jamais la moindre concession. Soyez prudent(e). Si vous y mettez le doigt, tout le bras pourrait y passer.

Sachez exploiter toutes les erreurs, en particulier le moindre excès verbal de celles ou de ceux qui contestent vos décisions. Focalisez alors l'attention de chacun(e), de manière répétitive, sur leur manière de s'exprimer afin de faire oublier le fond du problème.

Ne soyez pas trop rigide. Restez calme. Rappelez patiemment qu'il n'était pas possible de faire autrement. Que l'on ne peut pas faire plaisir à tout le monde. Que les décisions sont toujours difficiles.

Promettez que la concertation aura bien lieu lors de la prochaine décision.

Débrouillez-vous aussi pour que l'information adverse ne circule pas facilement. Pour cela, soyez le premier à prendre l'initiative de la diffusion de l'information. Invoquez aussi à mots couverts la discrétion professionnelle et le devoir de réserve en sous-entendant qu'ils ne s'appliquent pas à vous.

Rappelez à ceux qui ont des troubles mnésiques que le service public n'a rien à voir avec l'espace public. N'oubliez surtout pas la fameuse phrase qui fait merveille chez ceux qui ont un emploi précaire : « On ne scie pas la branche sur laquelle on est assis(e). » Une autre est aussi très belle car très hygiénique : « On lave le linge sale en famille. »

Enfin, suivez une formation de management sous l'égide de ceux dont c'est le métier de discréditer les trublions. Ils vous amèneront vers des lendemains qui chantent vos louanges : celles des décideurs et des décideuses.

In extremis, consultez-moi. J'aurai peut-être quelques idées supplémentaires qui me viendront spontanément à l'esprit !

En conclusion, ce texte peut apparaître comme une provocation. Si c'était le cas, il serait loisible d'imaginer qu'il recèle une part de vérité. Sinon, oublions-le, lui et les procédés qu'il décrit. » ■